

Le Président

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L613-1 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au Diplôme national de Licence ;
Vu le règlement pédagogique en cycle licence – Licences Sciences, Technologie, Santé – DEUST et Licences Professionnelles 2024-2025 ;*

Arrêté

Article 1 : Le jury d'examen pour l'attribution de la **Licence Physique-Chimie 1ère année en formation initiale** pour l'année universitaire **2024-2025** est composé comme suit :

Présidente du jury : Sylvie MONIER

Membres du jury :

- E. CATTAN
- L. CHAKOUR
- M. CHAUVIER
- L. CHEHAMI
- O. COUSIN
- A. DUBOIS
- P. GOUTIN
- C. GUILLAUME-BLAYDES
- G. HAUGOU
- J.C. HORNEZ
- F. JENOT
- M. LASGORCEIX
- Y. LORGUILLOUX
- C. MARTIN
- K. PETIT
- H. THOMAS

Article 2 : Le présent arrêté est d'application immédiate.

Article 3 : Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 13 mai 2025

Le Président de l'Université Polytechnique
Hauts-de-France,
Abdelhakim ARTIBA

